

Le Bassin Minier



Recouvrant les têtes de vallées de la Bourbince et de la Dheune, le Bassin Minier se caractérise par une forte urbanisation et par son histoire industrielle et minière autour des bassins de Montceau-Blanzay et du Creusot.

Torcy

Portrait des vallées du Bassin Minier	p. 2
Repères géographiques du Bassin Minier	p. 12
Dynamiques et enjeux paysagers du Bassin Minier	p. 20
Bibliographie sur les paysages du Bassin Minier	p. 30
Les communes du Bassin Minier	p. 31

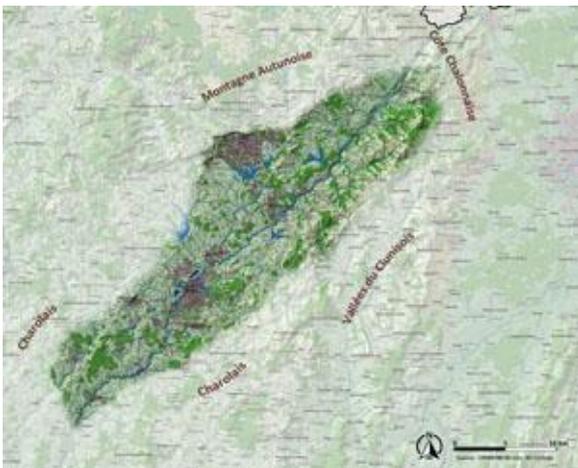
Portrait du Bassin Minier

publié le 16 avril 2018 (modifié le 3 avril 2019)



Recouvrant les têtes de vallées de la Bourbince et de la Dheune, le Bassin Minier se caractérise par une forte urbanisation et par son histoire industrielle et minière autour des bassins de Montceau-Blanzay et du Creusot-Torcy

LIMITES



Bassin Minier carte unité

constituent une limite franche et un point de basculement. Au sud-ouest, une transition douce s'opère vers le Charolais et ses collines bocagères.

Au nord

L'apparition des vignes sur les hauts coteaux de la vallée de la Dheune marque l'entrée dans le Couchois et la Côte Chalonnaise.

A l'est

Au nord-est, le passage d'une crête marque un net basculement vers les vallées du Clunisois.

Au sud-est l'urbanisation et l'industrie laissent place, tout en transition, à la campagne bocagère charolaise.

Au sud

L'influence minière et industrielle s'estompe au profit de la campagne charolaise. La Bourbince et le canal du Centre forment une continuité.

A l'ouest

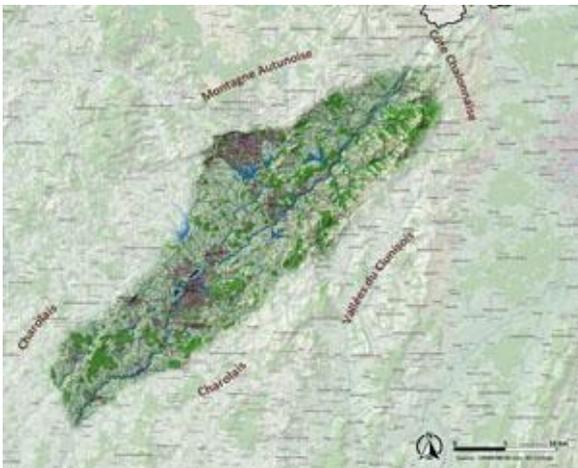
Au nord-ouest, les crêtes du Plateau d'Antully et du Massif d'Uchon

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bassin Minier



Recouvrant les têtes de vallées de la Bourbince et de la Dheune, le Bassin Minier se caractérise par une forte urbanisation et par son histoire industrielle et minière autour des bassins de Montceau-Blanzay et du Creusot.Torcy

LIMITES



Bassin Minier carte unité

constituent une limite franche et un point de basculement. Au sud-ouest, une transition douce s'opère vers le Charolais et ses collines bocagères.

Au nord

L'apparition des vignes sur les hauts coteaux de la vallée de la Dheune marque l'entrée dans le Couchois et la Côte Chalonnaise.

A l'est

Au nord-est, le passage d'une crête marque un net basculement vers les vallées du Clunisois.

Au sud-est l'urbanisation et l'industrie laissent place, tout en transition, à la campagne bocagère charolaise.

Au sud

L'influence minière et industrielle s'estompe au profit de la campagne charolaise. La Bourbince et le canal du Centre forment une continuité.

A l'ouest

Au nord-ouest, les crêtes du Plateau d'Antully et du Massif d'Uchon

LES UNITÉS DE PAYSAGES

Bassin Minier

PORTRAIT SENSIBLE



Bassin Minier bloc-diagramme paysage

Des villes et des cités dans la campagne bocagère



La ville du Creusot, construite autour des forges et des voies ferrées, est adossée aux versants de la Montagne Autonoise.

Panorama de la plaine des Riaux

CAUE 71

Compte tenu de la topographie, le Bassin Minier est visible de loin depuis le rebord du Plateau d'Antully ou les reliefs séparant de la vallée de la Guye, et de plus loin depuis le Mont-Saint-Vincent. Les groupes urbains s'étalent dans la campagne bocagère. Le Creusot, visible de loin, s'est développée pour partie sur le versant. Montceau-les-Mines s'étend autour de la voie ferrée et du canal. Entre les deux, se situe Montchanin, moins étendue, avec la gare TGV. Une fois dans le Bassin Minier l'espace agricole n'est jamais loin, s'intercalant par poches entre les parties urbanisées. Celles-ci se délitent ou s'étendent en marge d'anciens sites industriels, point de départ du développement de cités minières et ouvrières. Des signaux forts sont encore bien présents comme des tours, des cheminées, de grandes « halles » industrielles, qui donnent ainsi des repères dans ces étendues urbaines.

Une lecture complexe et contrastée



Un morceau de paysage urbain en pleine campagne : place centrale de la cité minière de Rozelay, implantée près du puits de mine à 5 km du village de Perrecy-les-Forges

De prime abord, le Bassin Minier offre une lecture multiple et complexe à la fois. De nombreux éléments urbains se juxtaposent sans qu'une structure flagrante apparaisse. Les références urbaines classiques disparaissent ici, au profit d'un développement aux échelles très contrastées. D'immenses emprises industrielles, minières, ou commerciales donnent le ton. Certaines sont en déshérence, d'autres affichent un visage bien actif. Elles sont entourées de lotissements ou de cités ouvrières plus anciennes. Les espaces publics sont eux aussi étendus, paraissant par endroits surdimensionnés avec d'immenses surfaces de stationnement, de larges boulevards ou quelques espaces sans affectation. A une autre échelle, les centres anciens soignés ancrent l'urbanisation et viennent compléter ce tableau diversifié. Dans la campagne, les villages ont une structure plus classique, souvent complétée par une cité minière adossée au village ou parfois plus isolée, à proximité d'un ancien puits de mine.

Une eau maîtrisée



De vastes étangs assurent l'alimentation du canal en son point haut, ainsi que l'alimentation en eau de la population dans ce territoire très habité. Charmoy- étang de la Sorme

La topographie a ici été profondément remaniée pour l'extraction minière et l'industrie. Le canal du Centre qui a contribué aux développements industriels, traverse de part en part le Bassin Minier à proximité de la Bourbince puis de la Dheune plus au nord. Il forme un trait continu, comme un lien dans le paysage, participe à structurer son entourage et sert de point de repère ou de référence. Tout un vocabulaire de ponts, d'écluses, de plantations d'alignements ou encore de rigoles vient étayer sa présence. Associé au canal, de multiples aménagements hydrauliques ont été réalisés, affichant une maîtrise du stockage de l'eau pour les industries, le canal ou l'usage domestique. De grandes étendues d'eau ont été créées à la faveur de vallons. Elles forment d'immenses miroirs aux berges souvent artificielles, mais donnant par endroits l'image d'un grand lac avec des bras, incluant la rivière.

Une concentration d'infrastructures

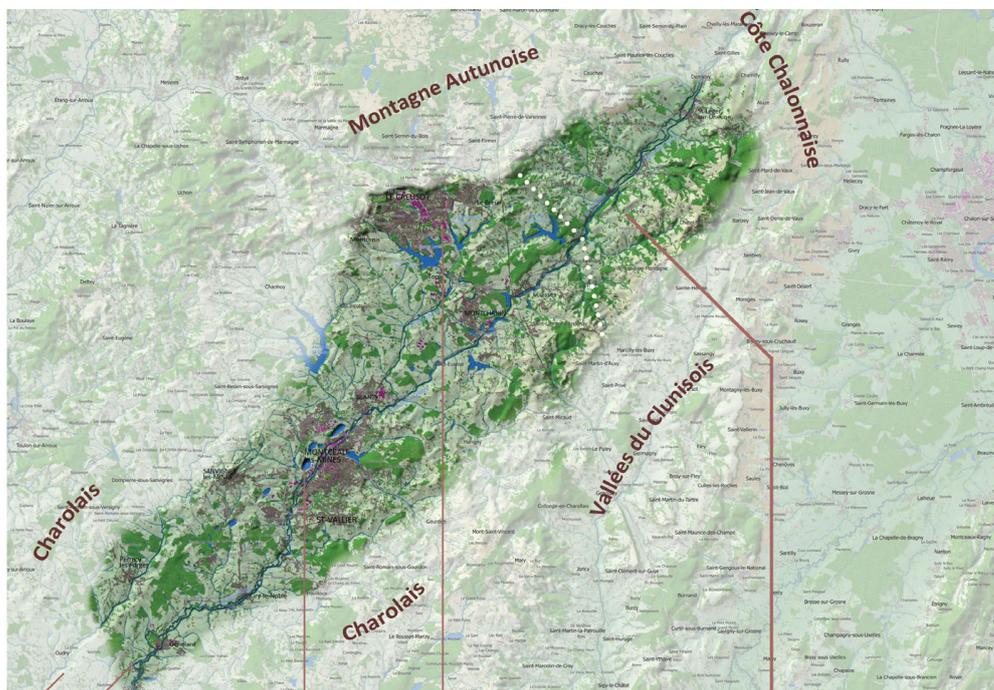


Le Bassin Minier concentre de nombreuses infrastructures, héritées de son histoire industrielle (canal, voie ferrée) ou plus récentes (RCEA, TGV). Ecuisses

Tout un réseau d'infrastructures, très diversifiées, irrigue ce territoire et conditionne une bonne partie de sa perception et de son image. L'urbanisation implique une densité de voiries plus importante. Ici elle revêt un coté fonctionnel affirmé, plusieurs voies en faisceau traversant le Bassin Minier, avec en parallèle, pour certaines comme la voie ferrée et le canal, bon nombre d'espaces interstitiels. Cet état crée des coupures et vient contrecarrer la lisibilité ou la pratique des lieux. Les voies rapides de transit au milieu de l'urbanisation, aussi utilisées en desserte locale, impriment un vocabulaire routier, des abords peu qualifiants et des structures d'échanges qui brouillent la lecture de la ville. Dans l'urbanisation, de larges avenues généreuses se déroulent dans des densités bâties faibles. Le canal est longé par une ou deux voies qui le donne à voir et en souligne la linéarité.

Le Bassin Minier

- Une unité paysagère définie par l'urbanisation et l'histoire industrielle.
- Un passé industriel qui a construit le paysage.
- Cités, mines, industries, infrastructures, campagne se juxtaposent.
- Charbon et industrie dans la mémoire collective.
- Des villes construites à partir des lieux de production.
- Un bassin de vie urbain avec sa propre logique.
- Le Creusot sur le flanc du Massif d'Uchon.
- Montceau, en patchwork, entre puits, canal et voie ferrée.
- Une urbanisation multiple et mixte, imbriquée ou isolée.
- Des échelles urbaines et des constructions très contrastées
- Des vestiges industriels symboliques conservés.
- Des cités ouvrières et des usines patrimoniales.
- La monumentalité des bâtiments industriels.
- De grandes étendues d'usines ou d'activités.
- Des friches industrielles et commerciales en reconversion.
- Une dilatation de l'espace public au sein d'habitat dense.
- Des développements urbains post-industriels en collectifs, espaces publics et équipement.
- Des respirations bocagères entre les étendues urbaines.
- Une eau maîtrisée bien visible.
- Le canal comme lien continu à travers ce territoire.
- D'immenses étangs de retenue au contact de l'urbanisation.
- Des réseaux routiers diversifiés, importants.
- Des voies oscillant entre boulevard, route ou rue.



Au sud, une transition vers les collines charolaises : l'influence minière et industrielle s'estompe au profit de la campagne charolaise.

Le canal fait le lien entre les vallées de la Bourbince et de la Dheune qui se tournent le dos

Montceau-les-Mines construit autour des mines, de la voie ferrée et du canal

Le Creusot implanté sur le flanc du Massif d'Uchon

La vallée de la Dheune

- La Dheune s'écoulant vers le nord et la Saône.
- Une transition vers les côtes vigneronnes.
- Une vallée bien affirmée et très lisible.
- Une vallée dissymétrique aux longs versants.
- Des crêtes ouvertes ponctuées de boisements.
- De larges vues depuis les hauts.
- Des versants assez ouverts au bocage bas, lâche.
- Un fond intime autour du canal.
- Une concentration d'infrastructures : canal, voie ferrée, RD 974.
- Fermes et bâtiments agricoles ponctuent les vues.
- Des villages sur les versants bocagers.
- Des villages de vallée, des maisons éclusières.

Bassin Minier carte unité légendée

SOUS-UNITE : La Vallée de la Dheune



La Vallée de la Dheune forme une ample vallée évasée aux versants doux en covisibilité. La vallée de la Dheune depuis St-Sernin-du-Plain

Une vallée couloir évasée bien lisible

Depuis les hauts de la vallée, le paysage gagne des horizons et permet de voir au loin le mont Rème, l'étendue des villes industrielles ou encore le couloir de la vallée. La vallée forme un relief ample aux versants dissymétriques, avec à l'ouest une certaine douceur des formes. Les crêtes en covisibilité sont ouvertes, laissant passer le regard au delà de la vallée, depuis le coteau est. Les pentes modulées par les ruisseaux, sont nappées de prairies bocagères aux haies résiduelles avec quelques cultures. Le versant à l'est est plus abrupt et boisé. Villages, hameaux et fermes ponctuent les pentes, implantés en léger belvédère.

Un fond plus intime

Le fond de la vallée est relativement étroit, concentrant le canal, la route départementale 974 très roulante, la voie ferrée, des villages et quelques activités. L'ambiance est bien différente par rapport à celle des versants. L'attention se recentre sur le canal et sa perspective qui devient prépondérante et forme une ligne de force. Ici, la ligne d'eau lumineuse contraste avec l'impression d'intimité donnée par le cloisonnement dû à la végétation. Le canal passe au contact des villages avec des écluses ou un port animant ainsi le parcours.

LES ELEMENTS DU PAYSAGE

Les éléments liés à l'eau



La rivière

La rivière constitue un fil conducteur de la vallée, mais pas toujours visible dans la végétation ou l'urbanisation.

L'eau possède pourtant un pouvoir attractif non négligeable. Saint-Julien-sur-Dheune



La ripisylve

Cette ligne d'arbres accompagnant la rivière indique son passage dans le bocage. Elle signale la présence de cours d'eau souvent peu visible. Le Breuil

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bassin Minier



Le canal

Véritable trait d'eau linéaire sur plusieurs kilomètres, il est par endroit doublé d'un chemin et de la route départementale. Il concentre l'attention dans le fond de la vallée et constitue un élément de composition important des paysages urbains. St-Julien-sur-Dheune



L'étang réservoir

Dans des vallons de vastes étangs forment de larges ouvertures lumineuses dans le paysage. Certains sont aujourd'hui en bordure de l'urbanisation et permettent une fréquentation de loisirs. Torcy



Le port

Point de halte touristique, c'est un lieu d'animation qui jalonne le canal au contact de la ville. Il est souvent bordé d'un espace public : place, promenade. Montceau-les-Mines



L'écluse

Installation technique de la vie du canal, c'est toujours un lieu remarqué avec sa maison éclésièr et le stationnement des bateaux attendant le passage pour changer de niveau. Ciry-le-Noble



L'étang de la mine

Les anciennes mines se sont progressivement remplies d'eau après l'arrêt de l'exploitation et du pompage formant des étangs enfouis dans végétation. Aujourd'hui ces traces du passé sont réhabilitées en parcs ou parfois laissées en friches. Montceau-les-Mines

Les éléments liés à l'arbre



La haie bocagère

Haute ou basse, la haie bocagère forme une ligne particulièrement graphique sur les versants qu'elle quadrille régulièrement, en soulignant par endroit les courbes de niveau. Dans les fonds elle coupe les vues et renforce l'intimité des lieux. Dans les poches urbaines, la haie participe à offrir un cadre de vie de qualité aux habitants. C'est un témoin du soin apporté à ce territoire. Montcenis



L'arbre isolé

Il ponctue l'étendue des prairies, isolé au milieu d'une parcelle ou jalonnant les haies basses. Sa silhouette anime les vues et forme un repère participant au charme de lieux. St-Julien-sur-Dheune

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bassin Minier



Le petit bois

Il ponctue l'espace et s'intercale dans le bocage, créant des petits écrans ou des points de repère, qui apportent une diversité dans le paysage. Villeneuve-en-Montagne



Le boisement de conifère

Sa couleur plus sombre et son feuillage persistant, contrastent avec les feuillus. Son implantation géométrique en ligne ou en timbre-poste apporte aux versants un aspect plus artificiel. Saint-Micaud

Les éléments liés au champ



La prairie

Majoritairement accompagnée du bocage, elle nappe les ouvertures agricoles intercalées dans l'urbanisation. La prairie s'étage également sur les versants, avec des haies basses, participant à l'ouverture du paysage. Montcenis



Le champ

Minoritaire dans le Bassin Minier, il s'intercale pourtant par endroit entre les prairies bocagères. Il participe ainsi à l'animation des parcelles agricoles au fil des saisons. Chamilly



La ferme

Des fermes anciennes accompagnées de bâtiments plus récents dédiés à l'élevage des bovins charolais ponctuent les prairies bocagères, souvent sur un léger relief qui les donnent à voir. Ciry-le-Noble

Les éléments liés à la route



La voie autoroutière

Plusieurs axes importants traversent le Bassin Minier, ne donnant qu'une image très partielle de ce territoire urbain. Elles donnent à voir certains bâtiments industriels symboles (tour, halle ...) et constituent des vecteurs d'entrées au sein du Bassin Minier. Gênelard



La route en balcon

Ce type de route permet de sortir des fonds intimes et de prendre un peu de hauteur pour mesurer l'étendue de la vallée de la Dheune ou depuis le coteau de la Montagne Autunoise l'étendue de l'urbanisation. Perrecy-les-Forges

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bassin Minier



La route le long du canal

En parallèle du canal du Centre, la route file. Elle offre une vision cinématique de la voie d'eau qu'elle vient souligner et permet ainsi une découverte du fond de vallée.

St-Julien-sur-Dheune



La voie cyclable

Celle longeant le canal offre un emplacement privilégié pour traverser le Bassin Minier à un autre rythme, en complément d'un réseau routier dense. Dennevay



Le pont

Il permet de côtoyer et d'apercevoir l'eau (rivière, canal) d'un peu plus haut depuis les routes. En milieu urbain le pont constitue un lien essentiel entre les différents quartiers coupés par les axes de communication. Le pont témoigne également d'un savoir-faire architectural et technique. Pont-levant Schneider de 1947 sur le Canal du Centre à Montceau-les-Mines



Le chemin bocager

Il permet de profiter des ambiances bocagères ou des bords de rivière. Lorsqu'ils sont reliés, certains offrent aussi des boucles de promenades. St-Berain-sous-Sanvignes

Les éléments liés au bâti



Le village de fond de vallée

Dans la vallée de la Dheune ou de la Bourbince, plusieurs villages sont en contact avec le cours d'eau et le canal, qui participent à la qualité des lieux. St-Bérain-sur-Dheune



Le village de versant

Les hameaux et les villages ponctuent les versants, surtout dans la vallée de la Dheune. Ils offrent des vues en belvédère sur le Bassin Minier. Sanvignes-les-Mines

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bassin Minier



La place

Elément incontournable de la trame urbaine du Bassin Minier, elle permet de donner des repères, créer une centralité et des lieux de rencontre. St-Vallier



Les cités ouvrières et minières

La répétition des petites maisons identiques, mais où chaque habitant a mis sa touche personnelle, forme des quartiers homogènes. Les rues rectilignes offrent de longues perspectives. St-Vallier



La zone d'activité

Industrielles ou commerçantes, les zones s'étalent sur de grandes emprises avec de nombreux stationnements. La taille des bâtiments a toujours un fort impact visuel

Celles plus récentes témoignent du dynamisme économique. Montceau-les-Mines



Les anciennes usines et cheminées

Ces bâtiments autrefois à l'origine du développement urbain, sont pour certains des éléments symboliques et des repères urbains. Certaines ont été reconverties d'autres sont en attente d'une nouvelle affectation. Point de repère, témoin du passé, la cheminée étonne par sa présence, déconnectée aujourd'hui de tout usage. Montchanin



Le puits de mine

Aujourd'hui désaffectés, certains font l'objet d'une mise en valeur, d'autres s'enrichissent gommant ainsi leur présence. Ils restent des éléments de mémoire importants encore aujourd'hui. Chevalement du musée de la mine à Blanzey

VOIR AUSSI...

L'Histoire, arrière-plan des paysages de Saône-et-Loire

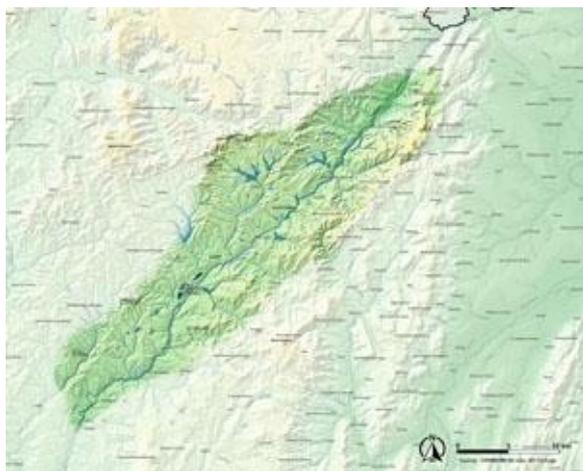
Le Creusot vu par Georges Riguet, 1946

Le Creusot vu par Guy de Maupassant, 1884

Repères géographiques du Bassin Minier

publié le 10 octobre 2018 (modifié le 3 avril 2019)

RELIEF ET EAU



Bassin Minier carte relief et eau

Un ample bassin orienté Sud-Ouest/Nord-Est

Le Bassin Minier s'inscrit dans une ample dépression entre la Montagne Autunoise au nord-ouest et les crêtes de la vallée de la Guye à l'est. Il se fonde au sud dans les collines charolaises.

La vallée de la Bourbince puis celle de la Dheune dessinent un relief prononcé d'orientation Sud-Ouest/Nord-Est. Les reliefs sont vallonnés et relativement homogènes. Les altitudes avoisinent les 280 mètres dans la vallée, puis varient entre 280 et 360 mètres, de part et d'autre de la Bourbince. Sur la moitié nord de l'unité (Le Creusot, la vallée de la Dheune) les bordures extérieures s'élèvent, atteignant 400 à 500 mètres de hauteur.

A l'extérieur du Bassin Minier le mont S-Vincent à l'est, culmine à 603 m et offre des vues lointaines sur l'ensemble du Bassin Minier.

Une continuité de vallées

Les deux principaux cours d'eau, la Bourbince (affluent de la Loire) et la Dheune (affluent de la Saône), sculptent deux vallées dans la continuité l'une de l'autre, séparées par une crête, qui forme une ligne de partage des eaux entre les bassins versants de la Loire et de la Saône. Le canal du Centre qui emprunte successivement ces deux vallées, franchit la crête au seuil de Longpendu, à hauteur de Montchanin.

La Bourbince prend sa source vers l'étang de Torcy et se jette dans le cours de l'Arroux à Digoïn pour rejoindre la Loire. La Bourbince est longée, sur pratiquement toute sa longueur, par le Canal du Centre qui relie Chalon-sur-Saône à Digoïn. La rivière est totalement régulée et fonctionne comme un compartiment intermédiaire entre les plans d'eau (réservoirs du canal) et le Canal du Centre lui-même. La Bourbince est alimentée par plusieurs affluents : la Sorme, sur laquelle a été créé le réservoir de la Sorme, l'Oudrache, qui prend sa source à Saint-Bérain-sous-Sanvignes, le ruisseau du Plessis, sur lequel a été créé le réservoir du même nom à Montceau-les-Mines.

Au nord, la Dheune prend sa source en amont de l'étang de Bondilly sur la commune d'Ecuisses et s'écoule vers le nord, séparant le Couchois de la Côte Chalonnaise avant de bifurquer pour rejoindre la Saône. La Dheune est également longée par le canal du Centre de Saint-Julien-sur-Dheune jusqu'à Chagny.

Le canal du Centre comme lien

Le canal du Centre assure la liaison entre la Saône et la Loire, de Chalon-sur-Saône à Digoïn, en empruntant les vallées de la Dheune et de la Bourbince. Il a été ouvert en 1791 et a été utilisé pour le transport du charbon de Montceau-les-Mines et les matériaux de construction, comme l'argile pour les tuileries de Chagny. Mais la lenteur des transports fluviaux sur le canal comparée au chemin de fer, les interruptions estivales liées au manque d'eau, la rupture de charge obligée pour prendre les grands bateaux de la Loire et de la Saône et les droits de navigation jugés prohibitifs, ont pénalisé l'activité du canal, qui n'a pas survécu à la fermeture des mines de Montceau amorcée dans les années 1960 et achevée en 2000. Le tourisme fluvial prend aujourd'hui le relais avec toutefois des problèmes de circulation en période d'étiage, lorsque le soutien en eau du canal n'est pas suffisant.

Le canal est en effet alimenté en eau par un système complexe :

- Une alimentation directe à partir des réservoirs, au niveau du bief de partage.
- Des prises d'eau à partir de la Dheune, de la Bourbince et de son faux-bras, dans lesquelles une partie de l'eau des réservoirs est envoyée à cet effet.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bassin Minier

L'utilisation de ces deux formes d'alimentation varie sur l'année, en fonction de la disponibilité de la ressource en eau. En hiver, la Bourbince et la Dheune sont privilégiées pour l'alimentation du canal tandis que les réservoirs sont utilisés pour stocker de l'eau. Le canal dispose ainsi pour son alimentation de 8 barrages réservoirs : Torcy neuf, Torcy vieux, Montaubry, Berthaud, Longpendu, Montchanin, Bondilly et Plessis. Ce dispositif est complété par 3 réservoirs tampons : étangs de la Motte, de la Corne aux Vilains et de la Muette. L'eau est acheminée jusqu'au canal par un réseau de rigoles.

Le canal nécessite 21.5 millions de m³ par an pour son fonctionnement. Les capacités de stockage des réservoirs couvrent 18 millions de m³, dont 12 millions de m³ utiles, lorsqu'ils sont totalement remplis.

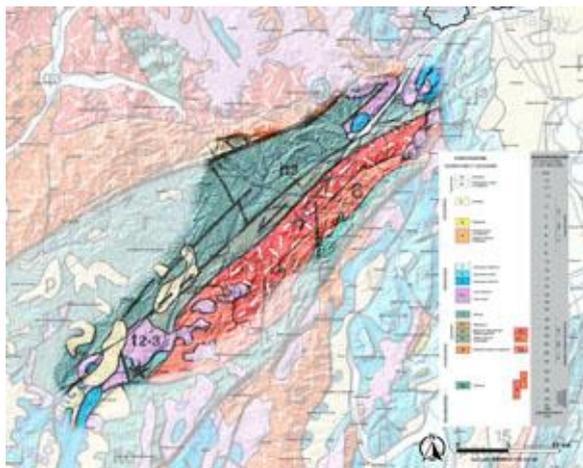
Les découvertes minières

L'exploitation minière a fait apparaître une série de plans d'eau, qui occupent les anciennes découvertes minières, entre Blanzay et Sanvignes-les-Mines : lac Saint-Louis, lac Saint-Pierre, lac Barrat-Lucy, lac Saint-Amédée et lac Fouthiaux. Ces lacs sont très profonds et sont encore en cours de remplissage. Ils sont alimentés par leur bassin versant propre à partir des précipitations ainsi que par la résurgence de l'aquifère minier souterrain, résultant de l'arrêt des pompages dans les galeries d'exploitation. Une fois le remplissage terminé, les eaux issues des débordements de ces aquifères miniers et des bassins versants des lacs se déverseront dans la Bourbince et ses affluents.



Le canal du Centre assure la liaison entre la Saône et la Loire, en empruntant successivement les vallées de la Dheune et de la Bourbince. Il franchit la crête entre ces deux allées au seuil de Longpendu, à hauteur de Montchanin. Il est alimenté par plusieurs barrages réservoirs. Au premier plan on peut noter la concentration d'infrastructures sur un faible espace avec la RN70, la Bourbince ici très près de sa source qui circule enfouie sous une épaisse ripisylve, le canal du Centre et l'écluse des Brenots, longés par la RD 974 qui emprunte la berge. Au second plan l'étang Berthaud fait partie des huit barrages réservoir qui alimentent le canal. Montchanin et St-Eusèbe

ROCHE ET SOL



Bassin Minier carte géologique

L'unité paysagère du Bassin Minier correspond à la partie nord d'un grand bloc de sédiments accumulés à l'époque de la grande forêt de l'ère primaire. Ce bloc de roche tendre court sur 60 km de long et 10 de large depuis Couches jusqu'à Digoin en passant par Gueugnon. En progressant vers le Sud, dans tout le secteur charolais, il s'enfonce sous des sédiments marneux des mers jurassiques, eux-mêmes recouverts des vases argilo-sableuses du grand lac pliocène qui a recouvert une bonne partie du charolais à l'ère tertiaire. Une première plaque de ces sédiments d'argiles sableuses pliocène recouvre le secteur de Montceau. L'entité englobe également les crêtes cristallines qui l'encadrent sur ses rives sud et nord. C'est la partie très urbanisée, parcourue par de nombreuses voies : route, canal, chemin de fer.

Ces collines bocagères ondulent dans les sédiments carbonifères de l'ère primaire qui se sont déposés en périphérie de la vieille montagne hercynienne. Ces schistes et argiles très anciens sont issus d'un

mélange de coulées de laves et de pluies de cendres volcaniques, qui ont recouvert le sol de la grande forêt carbonifère d'un manteau épais après chaque éruption, enfouissant même parfois l'ensemble de la forêt sous les cendres. On y trouve des fossiles spectaculaires comme des cordaites, des arbres géants atteignant 40 m, botaniquement intermédiaires entre des fougères et des résineux. C'est à cette forêt exubérante que l'on doit la plupart des gisements de charbon, de pétrole et de gaz sur notre continent.

Les subtilités du relief déterminent le degré d'ennoyement du sol ; dans les secteurs les plus humides, vallons ou simples dépression en cuvette, le bocage se limite à des clairières cernées de forêts. Sur les petits reliefs de la plaine, à quelques dizaines de mètres au-dessus des dépressions, les sols sont souvent acides et caillouteux tandis que l'argile s'accumule dans les dépressions humides. Les villages et les fermes sont réfugiés sur les légères buttes. Au XIXe siècle, l'exploitation du charbon et de plusieurs minerais deviendront le moteur d'une industrie puissante. Les villes du bassin minier - Montceau-les-Mines, le Creusot, Montchanin- s'implantent au départ sur des parties de roche saines. Lors de leur explosion démographique au XIXe siècle, elles s'étendront largement sur des secteurs humides.



Bassin minier - La roche

Les traits marron épais délimitent les entités paysagères.

Les sédiments primaires (gris bleu) sont enchâssés entre les deux blocs cristallins côté sud au premier plan (rouge), côté nord en arrière-plan (orange).

La flèche qui "descend" de Montchanin indique le sens de glissement de tout ce bloc de roche le long d'une faille majeure à l'ère tertiaire.



Bassin minier - Le sol

Sur la partie cristalline, le sol est très maigre sur les crêtes (violet foncé) et il s'épaissit un peu sur les collines (rose).

Sur le bassin lui-même, les subtilités du relief génèrent des secteurs de sols plus sains (beige très clair), plus ennoyés (beige jaune), des cuvettes humides (gris).



Bassin minier - L'occupation humaine

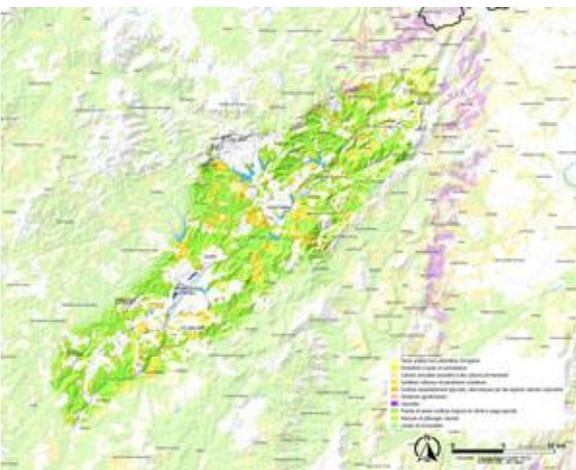
Les sols maigres sur les coteaux granitiques sont occupés par la forêt.

Les villes sont implantées dans le bassin sédimentaire, au départ sur des parties plus saines, et se sont largement étendues sur des secteurs humides.



Les gisements de charbon ont permis au XIXe siècle l'implantation d'une industrie puissante. Aujourd'hui après l'arrêt des mines, de vastes emprises minières se trouvent gelées au cœur des agglomérations contribuant à l'aspect quelque peu déstructuré du tissu urbain. Avec l'arrêt du pompage dans les galeries d'exploitation une série de plans d'eau occupent les anciennes découvertes minières. La zone minière entre le centre-ville et la route express est devenue un ensemble de deux parcs, le parc Maugrand, au sud, et le parc Saint-Louis, au nord. Montceau-les-mines

AGRICULTURE



Bassin Minier carte agriculture

Dans cette unité paysagère où l'empreinte industrielle et urbaine est forte, l'agriculture occupe une surface très variable selon les communes. La SAU représente ainsi moins de 20% du territoire sur les communes les plus urbaines et jusqu'à 80% sur les plus rurales.

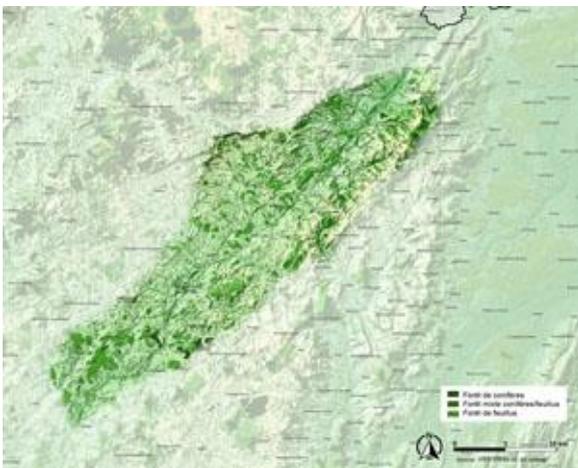
Les exploitations sont principalement orientées sur l'élevage bovin allaitant de race charolaise comme dans tout l'ouest du département. Les productions ovines et caprines sont aussi présentes, valorisant les terres moins riches.

L'essentiel du territoire agricole (90% de la SAU) est consacré aux surfaces fourragères (prairie naturelle, prairies artificielles et temporaires, fourrages annuels). Les terres labourées (céréales et fourrages annuels) représentent 20% de la SAU. Les cultures céréalières (blé et orge principalement mais aussi triticale, seigle) restent peu développées et n'occupent que 10% de la SAU, soit la moitié des labours.



Dans le Bassin Minier coexistent de nombreuses communes urbaines où l'agriculture est résiduelle et souvent enclavée dans le tissu urbain et des communes rurales où l'on retrouve de vastes surfaces agricoles. L'essentiel des parcelles agricoles est consacré aux prairies et aux cultures fourragères. Commune de St-Eusèbe, au premier plan le hameau des Porrons et derrière la ferme du Tremblay

ARBRE ET FORET



Bassin Minier carte arbre et forêt

Un maillage bocager à haies basses

Le bocage constitue la trame de fond de ces paysages d'élevage. Les parcelles de plus en plus vastes sont encadrées de haies basses, ponctuées d'arbres isolés. Ces derniers se font toutefois moins nombreux ; il y a peu d'arbres jeunes dans les haies.

Des bois sur les hauts ou dans les fonds

Bois et forêts sont fréquents et disséminés sur l'ensemble du territoire, dans les vallons et sur les crêtes situées aux franges de l'unité. Ils marquent les points hauts et constituent des arrières plans végétaux. Les superficies restent modérées, il n'y a pas de vaste massif forestier. Les peuplements sont majoritairement feuillus, composés de taillis sous futaie de type acidophile, il s'agit de la chênaie-charmaie et de ses essences associées : hêtre, merisier, bouleau. Les plantations de conifères (Douglas essentiellement) deviennent plus présentes sur les massifs les plus importants, essentiellement en limite de l'unité

paysagère.

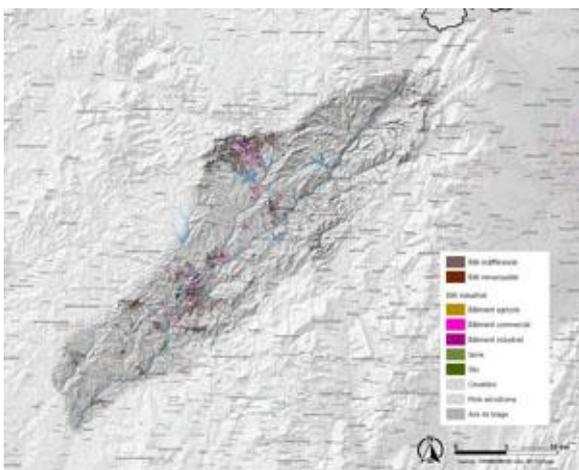
Les boisements sont des forêts privées, mis à part quelques rares petits bois communaux.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bassin Minier



Les bois sont nombreux et disséminés sur l'ensemble du territoire, dans les vallons et sur les crêtes situées aux franges de l'unité. Ils sont de taille modérée et composés essentiellement de feuillus. Le Bois de la Mouille sur les versants de la vallée de la Dheune. St-Pierre-de-Vareennes, Perreuil, St-Jean-de-Trézy

URBANISME



Bassin Minier carte urbanisation

Un territoire fortement habité et urbanisé

Autour des pôles du Creusot (22 000 hab) et de Montceau-les-Mines (19 000 hab), le Bassin Minier présente un territoire fortement urbanisé, comprenant plusieurs bourgs entre 3 et 5 000 habitants : St-Vallier 9 000 hab, Blanzay 6 500 hab, Montchanin 5 300 hab, Sanvignes-les-Mines 4 400, Torcy 3 100 hab, Le Breuil 3 600 hab. Après une période de fort recul de population, la dynamique s'est ralentie, les deux villes centre perdant encore de l'attractivité tandis que les communes périurbaines et rurales connaissent globalement une croissance démographique.

Un fort impact industriel

Le passé minier et industriel explique le tissu urbain atypique de ce territoire. Les villes se sont étendues autour des sites industriels et miniers avec de vastes opérations de logements. Aujourd'hui après l'arrêt des mines, de vastes emprises minières se trouvent gelées au

cœur des agglomérations contribuant à l'aspect quelque peu déstructuré du tissu urbain. Dans les communes périphériques (Ciry-le-Noble, Perrecy-les-Forges, Sanvignes-les-Mines...) des cités minières ont été implantées à proximité des puits de mine, constituant des enclaves urbaines denses à proximité des villages ou parfois isolées en pleine campagne.

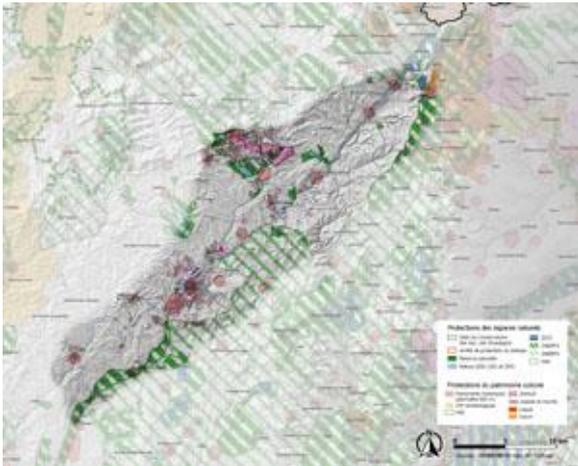
Un faisceau d'infrastructures de transport

Le Bassin minier a concentré plusieurs infrastructures de transport, indispensables à son développement industriel et urbain. D'abord, le canal du Centre qui a permis pendant longtemps le transport du charbon extrait, puis la voie ferrée qui a pris le relais. Les plus récentes sont les RN70 et RN80 aménagées en 2x2 voies qui relient Chalon-sur-Saône à Montceau-les-Mines. La voie TGV traverse le territoire selon un axe nord-sud, perpendiculaire à l'axe historique du canal.



Autour des pôles du Creusot (22 000 hab) et de Montceau-les-Mines (19 000 hab), le Bassin Minier présente un territoire fortement urbanisé. Le passé minier et industriel explique le tissu urbain atypique de ce territoire. Les villes se sont étendues autour des sites industriels ou miniers avec de vastes opérations de logements. Ici les forges du Creusot sont implantées au cœur de la ville. De part et d'autre, sous l'impulsion des Schneider, maîtres des forges, s'est développée une ville nouvelle qui atteindra jusqu'à 34 000 habitants à son apogée dans les années 1970. À gauche l'ancienne cristallerie royale, transformée en résidence familiale par les Schneider rebaptisée le château de la Verrerie.

PATRIMOINE



Bassin Minier carte patrimoine

Patrimoine culturel

Le passé industriel a laissé un important patrimoine architectural protégé au titre des monuments historiques, qu'ils soient classés comme le château de la Verrerie, ou inscrits à l'Inventaire Supplémentaire : la cité de la Combe des Mineurs, l'atelier des Grues et Locomotives, le pavillon Schneider à l'Exposition universelle, le Château Perrusson.

Patrimoine naturel

Le patrimoine naturel réside dans les prairies bocagères et les plans d'eau, mais certains boisements et prairies au caractère humide accueillent une grande diversité d'espèces inventoriées dans plusieurs Znieffs.



Le passé industriel a laissé un important patrimoine architectural, protégé ou non, qui marque le paysage urbain. La grande halle de la fonderie Henri-Paul, formée de cinq nefs accolées, à structure en béton armé et à charpente métallique à Montchanin

VOIR AUSSI...

Le logement ouvrier et les cités ouvrières dans le bassin de Montceau - Le Creusot

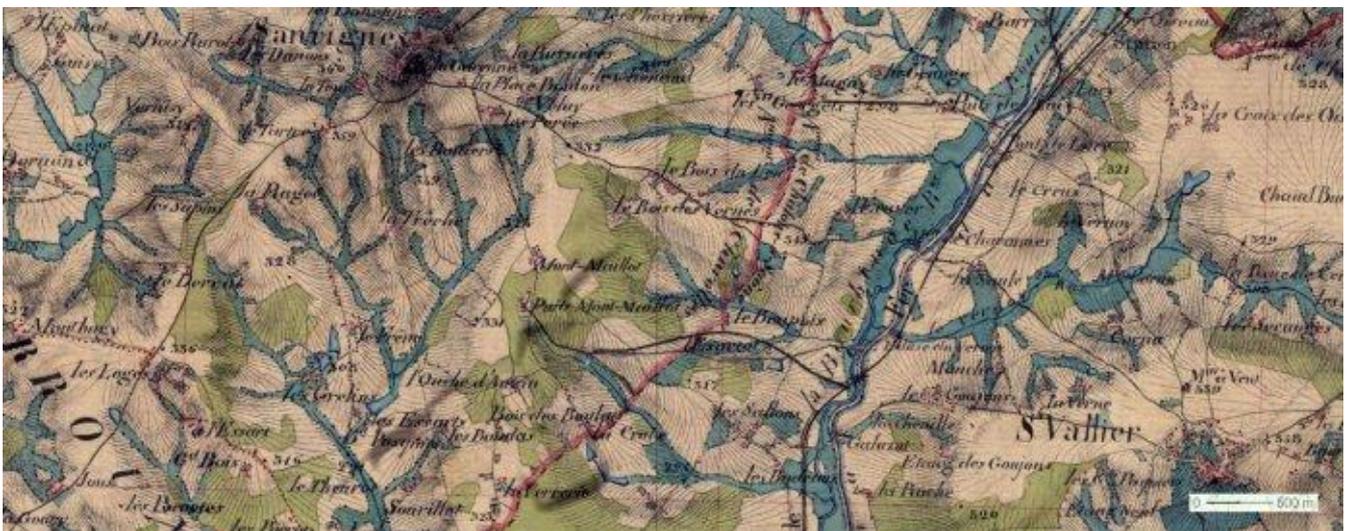
Les canaux de Saône-et-Loire

Dynamiques et enjeux paysagers du Bassin Minier

publié le 26 novembre 2018 (modifié le 3 avril 2019)

DYNAMIQUES

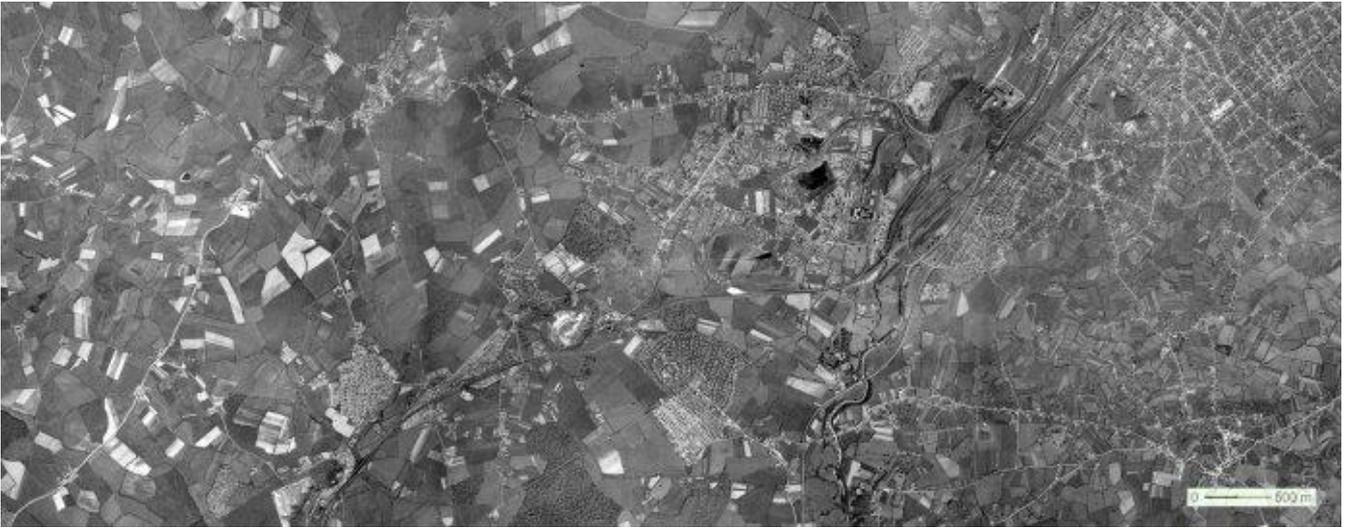
La comparaison des cartes et photos aériennes permet de révéler les évolutions du paysage.



Bassin Minier carte d'Etat-Major 1861

La carte d'Etat-major distingue plusieurs modes d'occupation du territoire : les bois (vert), les prairies humides (gris bleu) et les prés et champs (beige). Les infrastructures, canal (1791) et voie ferrée (1860) sont en place. On peut noter le petit raccordement ferroviaire entre le puits Mont-Maillot et la voie ferrée et le canal. De tels raccordements étaient fréquents entre les puits de mines ou les usines et la voie ferrée ou le canal.

Le territoire reste encore à dominante très rurale même si le développement de la sidérurgie au Creusot et des mines à Blanzay a commencé à transformer l'organisation du territoire. En 1856, est créée la commune de Montceau-les-Mines (1 300 habitants) sur des fractions de territoire enlevées aux communes voisines de Blanzay, Saint-Vallier, Saint-Berain-Sous-Sanvignes, Sanvignes.



Bassin Minier - photographie aérienne 1954

La photographie aérienne de 1954 révèle un territoire radicalement transformé. Parcellaire agricole et enclaves urbaines et industrielles sont extrêmement imbriquées, formant un paysage composite.

Un territoire industriel

L'extraction du charbon a modifié la topographie des sites, creusant des fosses et élevant des terrils de stériles. De nouvelles voies ferrées, reliant les puits de mines à la voie ferrée, ont été créées.

Le long du canal, la route départementale 974 a été construite sur la digue du canal, dans les années 1930.

Une explosion urbaine

Mais le plus marquant est l'explosion urbaine sur tout le territoire. Au nord-ouest, Montceau-les-Mines est devenue une ville de 28 000 habitants, dont les cités ouvrières s'étalent largement autour du cœur minier. De vastes cités minières sont également apparues à proximité de puits de mines isolés dans la campagne : cité des Essarts (1906), cité des Baudras (1913), cité des Gautherets (1921)...

A St-Vallier, le développement a pris une autre forme, avec une urbanisation linéaire le long des routes rayonnant vers le village.

Un cadre agricole

Autour du bassin minier, la photo aérienne révèle un petit parcellaire agricole de toutes formes, s'adaptant au relief collinaire. Les prairies dominent, entourées de haies étroites, ponctuées d'arbres isolés. Les parcelles de cultures sont de petites tailles, imbriquées dans les prairies.



Bassin Minier - photographie aérienne 2016

En 2016, plusieurs évolutions marquent le paysage :

La reconversion minière

L'extraction minière s'est progressivement réduite (en 1992 : Arrêt de l'exploitation souterraine, l'exploitation continue à ciel ouvert) puis définitivement arrêtée en 2000. Les mines ont laissé des terrains dont la reconversion n'est pas toujours aisée. L'exploitation passée du sous-sol crée toutefois un risque potentiel important (tassement, affaissement, glissement de terrain ou même effondrement) qui compromet certains usages des terrains.

Certaines emprises ont retrouvé une vocation agricole. Les fosses se sont naturellement remplies d'eau avec l'arrêt du pompage créant de petits lacs dont certains accueillent des activités de loisir. Les voies ferrées minières ont été démontées, laissant quelques emprises désaffectées. Les stériles forment aujourd'hui des emprises boisées dont les reliefs aplatis sont relativement discrets.

Une dynamique urbaine ralentie

Malgré le déclin industriel et minier, les villes et les bourgs ont poursuivi leur étalement pendant un temps. La route express qui relie Montceau-les-Mines au Creusot à et Chalon a été réalisée en 1960. Les secteurs d'habitat ont prospéré à Montceau, mais également à St-Vallier (avec une urbanisation quasi continue le long des routes) ou à Sanvignes. Des zones d'activités artisanales ou commerciales sont apparues aux entrées de villes.

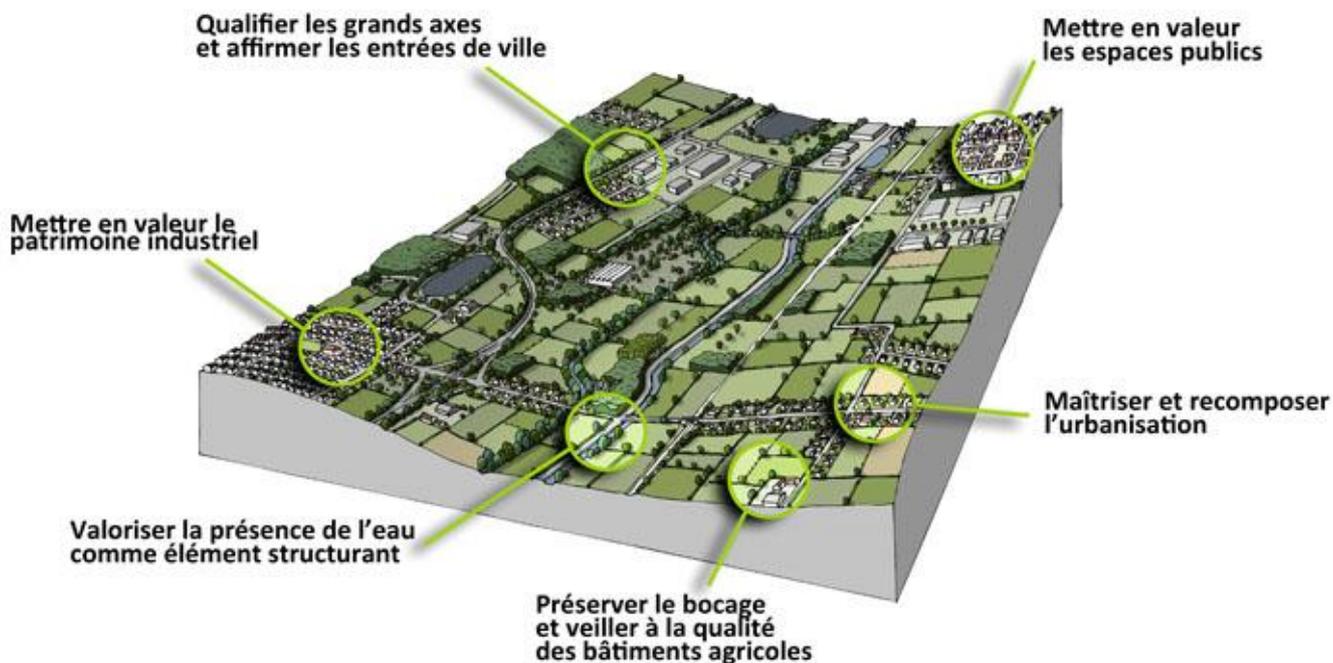
Le déclin industriel a toutefois entraîné un déclin démographique affirmé dans les villes (Montceau-les-Mines 18 700 hab en 2015) mais compensé en partie par une périurbanisation des communes limitrophes. Le tissu urbain a fait l'objet de reprises, notamment des démolitions ou arasement de cités minières ont eu lieu.

Un parcellaire agricole fragmenté

Entre urbanisation, infrastructures de transport et anciennes emprises minières, l'espace agricole apparaît aujourd'hui fragilisé, tellement il est fragmenté et enclavé.

Sur la périphérie du Bassin minier, on retrouve toutefois une évolution plus classique des espaces agricoles avec un agrandissement parcellaire et une réduction des linéaires de haies.

ENJEUX PAYSAGERS



Bassin Minier bloc diagramme enjeux paysagers

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bassin Minier

Valoriser la présence de l'eau comme élément structurant



Remettre le canal en contact avec le paysage environnant en gérant la végétation, en effectuant des plantations d'alignement, en ouvrant des fenêtres sur le paysage, comme ici à Saint-Julien-sur-Dheune.



Soigner les abords du canal aux abords des bourgs. Concilier stationnement et convivialité des espaces publics.



Mettre en valeur les ouvrages d'art (écluses, ports, ponts) par des aménagements de qualité.



Valoriser les berges des étangs pour le public en particulier comme ici aux abords des villes.



Reconnecter les anciens sites miniers avec les villes. Mettre en valeur l'eau dans les espaces publics.

Autour de la Dheune, de la Bourbince et de leurs affluents, l'eau se décline sous des formes plus maîtrisées par l'homme, tel le Canal du Centre, les réservoirs de régulation ou d'alimentation, de nombreux étangs, mais aussi d'anciens sites miniers comblés par l'eau. Dans ce paysage cloisonné, oscillant entre urbain et rural, le parcours de l'eau constitue un formidable support de découverte et de valorisation du Bassin Minier. Le canal ouvre de longues perspectives mettant en valeur la rigueur technique de son tracé et un vocabulaire spécifique : berges, écluses, port, pont, chemin de halage. Cette richesse paysagère liée à l'eau implique une mise en valeur réfléchie à l'échelle du grand paysage : gestion de la végétation arborée, visibilité du tracé, continuité des accès à travers les séquences urbaines, agricoles ou forestières, gestion des abords des ponts... La mise en valeur de l'eau dans la composition urbaine et les espaces publics constitue un fort enjeu. Le passage de l'eau serait par exemple à valoriser par des voies de communication douces, pour recentrer des secteurs de développement ou des quartiers existants. Cela participerait aussi à retisser des liens et une cohérence au sein de ce territoire fragmenté.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bassin Minier

Pistes d'actions envisageables :

- Remettre le canal en contact avec le paysage environnant (gérer la végétation, effectuer des plantations d'alignement, dégager des vues depuis les ponts ...). Soigner les accroches du canal dans les bourgs. Mettre en valeur les ponts et les ouvrages.
- Organiser les espaces publics et les nouvelles constructions en tenant compte du passage de l'eau.
- Créer un réseau de circulations douces en lien avec l'eau. Améliorer l'aménagement des abords des voies existantes longeant l'eau.
- Valoriser les abords des étangs pour le public (promenade, accès aux berges...).
- Mettre en valeur l'eau lors des traversées par les axes routiers.
- Révéler les confluences entre les différents cours d'eau.
- Ouvrir la végétation aux abords des cours d'eau. Gérer les ripisylves.
- Conserver des espaces ouverts en prairie le long des cours d'eau.
- Utiliser la politique Trame verte et bleue pour mettre en valeur l'eau et ses abords.

Metre en valeur le patrimoine industriel



Entretien et rénover les cités ouvrières en encourageant la réhabilitation du parc de logements et la rénovation des espaces publics.



Protéger et valoriser les bâtiments industriels patrimoniaux. Les intégrer comme repères monumentaux de l'armature paysagère et urbaine. Solliciter sur ces sites de nouveaux projets à vocation culturelle ou économique.

Le développement industriel et minier a créé un paysage singulier dont l'identité se cherche aujourd'hui avec de forts contrastes et des confrontations étonnantes. Il y a néanmoins un héritage historique intéressant à considérer et à mettre en valeur. Cette histoire constitue un atout indéniable de valorisation du territoire. Certaines actions d'aménagements ont déjà eu lieu ou sont en cours : implantation de zone artisanale, musée, parc éco-industriel, réemploi de halles. Les cités ouvrières, même si elles sont déconnectées des centres anciens, offrent un exemple intéressant de développement urbain qui n'a rien à envier aux lotissements actuels. Le choix de la conservation ou non des zones d'exploitations et des symboles qui en découlent (bâtiments, carreau) a également une certaine importance. Une planification globale à l'échelle du Bassin Minier revêt ici une grande importance pour retrouver une cohésion territoriale.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bassin Minier

Pistes d'actions envisageables :

- Entretien et rénover les cités ouvrières en encourageant la réhabilitation du parc de logements et en développant une réflexion sur le devenir et le statut des espaces publics.
- Reconnecter les anciens sites miniers avec le bourg, la route, le cours d'eau.
- Créer des communications visuelles et physiques (circulations douces) entre les différents sites valorisés.
- Solliciter de nouveaux projets sur les emprises délaissées.
- Etudier l'implantation d'équipements publics à l'emplacement des anciennes usines.
- Conserver des symboles de l'exploitation minière, comme repères monumentaux de l'armature paysagère et urbaine.
- Protéger et valoriser les bâtiments industriels patrimoniaux.
- Mettre en valeur et gérer les anciens sites miniers en eau.
- Requalifier les abords des anciennes emprises industrielles.

Mettre en valeur les espaces publics



Dennevay

Préserver le cachet des places en privilégiant comme ici une simplicité dans les aménagements.



Perrecy-les-Forges

Mettre en valeur les places. Trouver un équilibre entre stationnement et convivialité des espaces publics.



Montceau-les-Mines

Mettre en valeur le passage du canal dans la ville. Composer une façade urbaine de qualité le long du canal. Trouver un équilibre entre stationnement et convivialité des espaces publics.



Marigny

Prendre en compte le caractère rural du village dans les aménagements. Eviter d'imperméabiliser toutes les surfaces.

L'étalement urbain entraîne un besoin d'espaces publics pour les habitants. La qualité des espaces publics conditionne fortement l'image des communes et la qualité de vie dans le Bassin Minier. Elle participe grandement au renouveau des lieux. Dans ces conurbations les espaces publics sont un moyen de structurer l'espace et de donner des points de repères (place centrale, esplanade, avenues, rues, passages, parc...). Les espaces publics sont aussi le moyen de relier les opérations d'urbanisation à leur entourage. La présence de l'eau peut être une opportunité pour structurer les espaces publics et leur donner un sens. De nombreux lieux le long du canal mériteraient d'être qualifiés et reliés aux quartiers alentours.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bassin Minier

Pistes d'actions envisageables :

- Mettre en valeur les places. Trouver un équilibre entre stationnement et convivialité des espaces publics.
- Trouver un vocabulaire simple mais de qualité pour les aménagements des espaces publics.
- Utiliser l'arbre à bon escient pour structurer l'espace des entrées (alignement) ou des places (mail).
- Prévoir dans toute extension urbaine des espaces publics structurants en lien avec le centre bourg.
- Acquérir, le cas échéant, des « dents creuses » aux endroits stratégiques pour accueillir des espaces publics.
- Créer des liaisons, supports d'espaces publics, entre les différents quartiers nouvellement construits ou plus anciens. Donner une place aux circulations douces.
- Valoriser les abords des cours d'eau.

Maîtriser et recomposer l'urbanisation



Renforcer le centre bourg plutôt que d'éparpiller des constructions le long des routes. Eviter l'enclavement des terres agricoles.



Préserver la silhouette groupée des villages. Maîtriser l'urbanisation linéaire le long des routes.



Affirmer comme ici, des limites à l'urbanisation. Soigner les transitions avec l'espace agricole.



Préserver la silhouette groupée des villages. Anticiper la composition et la desserte des futurs quartiers. Créer de nouvelles rues et proscrire les voies en cul de sac.

L'urbanisation s'est développée au fil du temps autour des mines et des usines. Puis la déprise industrielle a créé des mutations et des vides importants produisant un nouveau « paysage ». Si les principales villes ont connu depuis une dévitalisation, les bourgs périphériques continuent de s'étendre. Aujourd'hui, l'enjeu est de limiter l'étalement urbain et de recomposer l'existant pour atténuer le fractionnement du territoire. Les opérations urbaines devraient contribuer à retisser des liens dans ces quartiers urbains morcelés et leurs franges (création de liaisons, hiérarchies des voies, requalification des lotissements...). Conserver des espaces ouverts de détente ou agricoles permet également d'offrir des respirations appréciables. Il reste important pour les habitants de pouvoir bénéficier d'espaces de proximité directement accessibles.

Les nouvelles activités commerciales et industrielles qui s'implantent le long des grands axes et des entrées de villes nécessitent

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bassin Minier

une grande attention afin de veiller à leur qualité architecturale ainsi qu'à l'aménagement de leurs abords (clôture, stationnement, aire de stockage...).

Pistes d'actions envisageables :

- Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme.
- Se développer autrement que par l'étalement urbain.
- Valoriser les abords des cours d'eau au contact de l'urbanisation.
- Qualifier et aménager les abords des zones de développement (zone commerciale, équipement, lotissement).
- Accompagner les zones d'activités ou les sites industriels par un projet paysager de qualité. Imposer un plan de composition et un cahier des charges architectural et paysager. Maîtriser la publicité et les enseignes.
- Soigner l'architecture des bâtiments (volumes, matériaux). Privilégier des bâtiments de teinte sombre, plus discrets dans le paysage.
- Soigner les limites des zones d'activité. Disposer les aires de stockage et les parkings en retrait des vues. Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage.
- Créer des liaisons entre les différents quartiers nouvellement construits et ceux plus anciens.
- Créer des parcs agricoles mêlant jardins familiaux, AMAP, verger et maraîchage.
- Raisonner à l'échelle du Bassin Minier et non au cas par cas lors de projet d'urbanisation d'espaces agricoles. Éviter l'enclavement des espaces agricoles.
- Offrir un réseau de promenades et de déplacements doux entre les différents espaces du Bassin Minier.

Préserver le bocage et veiller à la qualité des bâtiments agricoles



St-Eusèbe



Gévelard

Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire agricole. Entretien et renouveler les haies. Reconstituer des réseaux de haies avec des continuités.



St-Berain-sous-Sanvignes



Marigny



Morey

Maintenir et replanter des haies et des arbres le long des routes et des chemins ruraux.

Remailer les prairies par des haies en cas d'ouverture trop importante.



Montcenis

Éviter les implantations de hangars trop visibles : en crête, en entrée de village ou en bord de route.



St-Julien-sur-Dheune

Éviter les couleurs claires. Privilégier des bâtiments de teinte sombre, plus discrets dans le paysage.



Pouilloux

Planter aux abords des bâtiments.

LES UNITÉS DE PAYSAGES Bassin Minier

De nombreuses parcelles agricoles s'intercalent avec l'urbanisation et la bordent. La taille des parcelles a évolué vers un agrandissement au cours des dernières décennies. Le bocage joue un rôle paysager à ne pas négliger. Cette végétation anime le paysage, crée des jalons et des points de repères. Le maintien d'une diversité paysagère passe par la conservation et le renouvellement des arbres isolés, des haies bocagères et des ripisylves, qui modulent l'échelle du paysage et participent à son attrait. Les abords des chemins peuvent être également le support de cette végétation et concilier desserte agricole et découverte du paysage. Leur aménagement est à coordonner avec la démarche Trame Verte /Trame Bleue.

D'autre part l'activité d'élevage implique dans le paysage la présence de hangars, accolés ou non aux fermes anciennes, ou en périphérie des villages. Les nouveaux bâtiments agricoles construits sont souvent en rupture avec les bâtiments anciens, en raison des mises aux normes ou de l'évolution des techniques. Leur localisation et leur qualité architecturale (volume, couleur...), ainsi que l'aménagement de leurs abords (plantations, chemin, transition avec les prés) peut participer à mieux inclure les nouveaux bâtiments dans le paysage.

Pistes d'actions envisageables :

- Eviter l'enclavement des espaces agricoles.
- Conserver des ouvertures agricoles pour éviter la trop grande fermeture du paysage.
- Donner aux espaces agricoles une reconnaissance et une protection forte.
- Remailler les prairies par des haies vives en cas d'ouverture trop importante.
- Planter des haies et des arbres le long des chemins ruraux qui se dénudent.
- Soigner l'entretien des haies.
- Inclure des arbres de haut jet dans les haies.
- Replanter des arbres isolés au sein des prairies.
- Eviter les implantations de hangars trop visibles : en crête, en entrée de village ou en bord de route.
- Soigner l'architecture des bâtiments (volumes, matériaux), fractionner les volumes.
- Privilégier des bâtiments de teinte sombre, plus discrets dans le paysage.
- Planter aux abords des bâtiments pour faire une transition avec le paysage. Utiliser des essences locales adaptées au contexte.
- Installer les stockages dans des lieux discrets en arrière-plan.

Qualifier les grands axes et affirmer les entrées de ville



Maîtriser l'urbanisation limitrophe de la voie, en particulier autour des carrefours et des échangeurs. Aménager les abords de l'entrée pour redonner une unité à une urbanisation disparate.



Soigner l'aménagement des entrées de villes depuis les grands axes



Réglementer l'affichage publicitaire et les enseignes.



Soigner le paysage perçu depuis les grands axes. Améliorer les abords des zones d'activités en façade sur la route.

Le Bassin Minier présente un fort maillage de voies importantes qui compartimente l'espace, reliées à de grandes pénétrantes vers les villes. D'autre part, l'urbanisation a progressé le long des routes secondaires. L'aménagement de ces voies mérite une attention pour mieux les insérer dans les lieux qu'elles traversent, marquer les transitions urbaines ou au contraire affirmer l'entrée de ville, par une transition de la route à la rue. Pour cela il est nécessaire d'éviter les langages routiers stéréotypés (voies rapides, routes en milieu urbain) au profit d'aménagements à caractère plus urbains (boulevard urbain).

La prise en compte de la perception du paysage depuis la voie et réciproquement de la perception de la voie dans le paysage sont également importants. Il est essentiel de maîtriser la qualité des abords de la voie, souvent sollicités par un développement urbain. Les abords des voies et leur gestion conditionnent les vues et constituent donc un enjeu important.

Pistes d'actions envisageables :

- Mettre en valeur le paysage perçu depuis les grands axes et à l'échelle du déplacement rapide. Donner à voir le passé industriel.
- Mettre en scène les itinéraires en fonction des séquences paysagères.
- Valoriser les événements jalonnant les parcours (pont, carrefour, point de vue).
- Pérenniser et planter des alignements d'arbres sur des itinéraires choisis.
- Élaborer des plans de gestion des dépendances vertes et des alignements d'arbres.
- Aménager les entrées et les traversées de bourg.
- Maîtriser l'urbanisation limitrophe de la voie, en particulier autour des carrefours ou des échangeurs.
- Améliorer les abords des zones d'activités en façade sur la route.
- Aménager les abords de la voie pour redonner une unité à une urbanisation parfois disparate.
- Soigner l'aménagement des carrefours.

Bibliographie sur les paysages du Bassin Minier

publié le 16 février 2018 (modifié le 6 avril 2018)

Paysages

- Intégrer les paysages dans les documents d'urbanisme sur le territoire d'études de l'agence d'urbanisme sud Bourgogne. 2015. La charpente paysagère du sud bourgogne
- Paysage et carrières en Saône-et-Loire. DREAL Bourgogne, 2012
- Paysages de Saône-et-Loire. CAUE 71, 2007
- D'un paysage à l'autre : interpréter les paysages de Saône-et-Loire. CAUE 71, 2001
- Paysages de Bourgogne. Diren Bourgogne, 1997
- Le paysage à l'épreuve des transports interurbains réalité et représentations. Ecomusée de la Communauté Le Creusot Montceau les Mines, Ministère de la Culture, 1992

Géographie

- Régions naturelles, pédopaysages et sols de la Saône-et-Loire. INRA, 2005
- Inventaire forestier national - département de la Saône-et-Loire. IFN, 2002
- La Saône-et-Loire de la préhistoire à nos jours. Pierre Goujon, 1992

Urbanisme et architecture

- PLUI HD de la communauté urbaine Creusot Montceau. 2015. Diagnostic territorial

Les communes du Bassin Minier

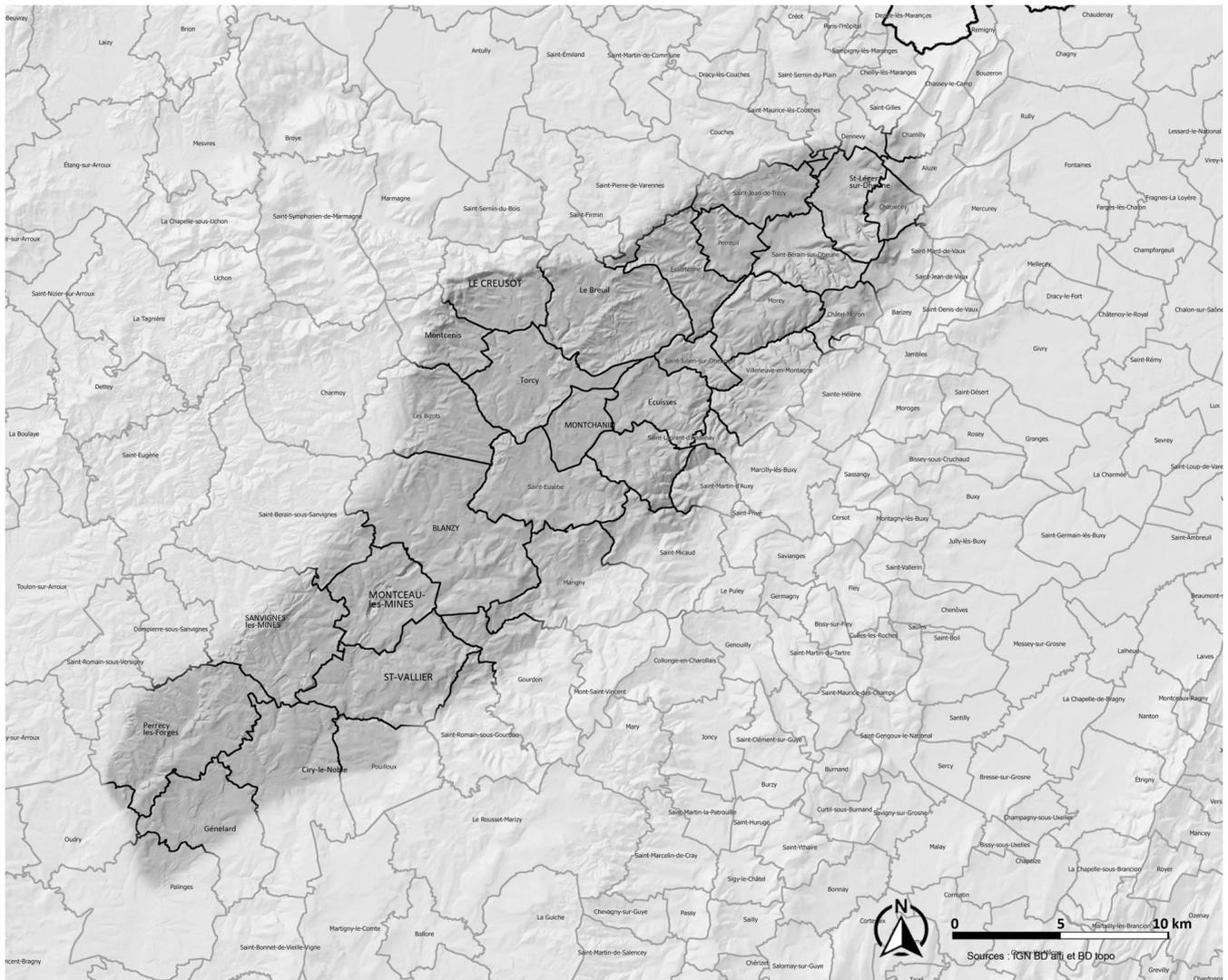
publié le 4 mars 2019 (modifié le 19 mars 2019)

Bassin Minier : liste des communes concernées

Aluze	Le Creusot	Saint-Firmin
Barizey	Les Bizots	Saint-Gilles
Blanzey	Marcilly-lès-Buxy	Saint-Jean-de-Trézy
Chamilly	Marigny	Saint-Julien-sur-Dheune
Charrecey	Montceau-les-Mines	Saint-Laurent-d'Andenay
Chassey-le-Camp	Montcenis	Saint-Léger-sur-Dheune
Châtel-Moron	Montchanin	Saint-Mard-de-Vaux
Ciry-le-Noble	Morey	Saint-Pierre-de-Varenes
Couches	Perrecy-les-Forges	Saint-Romain-sous-Gourdon
Dennevy	Perreuil	Saint-Sernin-du-Plain
Écuisses	Pouilloux	Saint-Vallier
Essertenne	Saint-Berain-sous-Sanvignes	Sanvignes-les-Mines
Gourdon	Saint-Bérain-sur-Dheune	Torcy
Jambles	Sainte-Hélène	Villeneuve-en-Montagne
Le Breuil	Saint-Eusèbe	

LES UNITÉS DE PAYSAGES

Bassin Minier



Les communes du Bassin Minier